**Une image contenant texte, Police, logo, Graphique

Description générée automatiquement29 octobre 2024**

**Communiqué de presse**

Festival Regards Croisés

**Une vidéo du FIPHFP sélectionnée au Festival Regards Croisés 2024**

**Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) est d’avoir une vidéo de sélectionner dans la catégorie « Communication d'entreprise » du Festival Regards Croisés 2024, qui se tiendra du 7 au 9 novembre.**

Cette sélection souligne l’importance des initiatives audiovisuelles du FIPHFP pour accompagner les employeurs publics dans leurs démarches d’inclusion des personnes en situation de handicap.

**Des vidéos pédagogiques et ludiques au service des employeurs publics**

Dans le cadre de sa mission d’accompagnement, le FIPHFP a réalisé une série de dix capsules vidéo pédagogiques et ludiques baptisée ***LA VOIX DU FIPHFP***, destinées aux employeurs publics. Ces vidéos, d’une durée de 1 à 2 minutes 30, abordent avec humour et pédagogie les questions les plus fréquemment posées aux équipes de la Caisse des Dépôts qui ont en charge la gestion administrative du Fonds.

Les vidéos mettent en scène six agents de la plateforme des aides du FIPHFP, qui expliquent les étapes clés pour bénéficier des aides, tout en dédramatisant les erreurs les plus courantes dans les demandes. Elles s’adressent principalement aux employeurs publics des trois versants de la Fonction publique (État, Territoriale, Hospitalière).

**Dix thématiques essentielles pour comprendre les aides du FIPHFP**

Les dix vidéos couvrent des sujets pratiques, tels que :

* Le décompte de sécurité sociale obligatoire
* Comment solliciter l'aide au transport ?
* Formation ou reclassement ?
* La validité des pièces
* Comment remplir un tableau de surcoût ?
* Le paiement échelonné
* Le paiement échelonné pour l'apprentissage
* La préconisation médicale
* Déposer les pièces de votre dossier

Ces vidéos offrent une aide précieuse pour mieux comprendre les démarches et encourager les employeurs à solliciter les aides disponibles, contribuant ainsi à l’inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap.

**Le Festival Regards Croisés : le premier Festival de films courts métrages « Métiers et Handicaps ».**

Créé en 2009 à l’initiative de l’association L’Hippocampe, le Festival Regards Croisés agit auprès des employeurs en sensibilisant les DRH et les managers. Une volonté forte de parler du handicap autrement via une manifestation innovante et valorisante pour la personne en situation de handicap, reconnue dans son statut de collaborateur.

Le Festival, qui se déroulera du **7 au 9 novembre 2024**, est un événement incontournable qui valorise les initiatives audiovisuelles promouvant l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. La vidéo du FIPHFP sera présentée devant un jury prestigieux, composé notamment d', Bruno Solo, et d'autres figures reconnues du monde du cinéma, du théâtre et de la télévision.

Cette sélection dans la catégorie « Communication d'entreprise » témoigne de la qualité et de l’importance de support dans la sensibilisation et l’accompagnement des employeurs publics.

Les dix capsules vidéo sont disponibles sur la chaîne [YouTube](https://www.youtube.com/playlist?list=PLZOO21aL4Lebhdwc9-KSbk0MwSHa0h8VC) du FIPHFP. Tous les employeurs publics, référents handicap, et agents sont invités à consulter ces vidéos pour mieux comprendre et utiliser les dispositifs d’aide proposés par le FIPHFP.

**CONTACT PRESSE FIPHFP**

Fanny Auverny – 06 07 18 59 42 – [fauverny@image7.fr](mailto:fauverny@image7.fr)   
Anatole Flahault – 06 66 77 06 79 – [aflahault@image7.fr](mailto:aflahault@image7.fr)

**À propos du FIPHFP -** Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l’insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l’emploi et de formation des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux, universités...). Il intervient sur l’ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l’intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre de partenariats nationaux, notamment dans le champ de l’accessibilité. Depuis sa création, le taux d’emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,66 % en 2023, sur le plan national.

Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés de la Solidarité, de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, et du Budget (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

[www.fiphfp.fr](https://smex12-5-en-ctp.trendmicro.com:443/wis/clicktime/v1/query?url=http%3a%2f%2fwww.fiphfp.fr&umid=cc719fda-d40e-4e38-a097-41114038c571&auth=1133fa134baa180c72c7f594438c041aa7ac5fd8-be504d26b5bb2940298e2bc18c058124ee8e1396) / @fiphfp